

SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 MAI 2009

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : MM. GUILBAULT – CARRE – BENOIST – AUPETIT – CASSAGNE – MOUTARDIER – DAUDIN – Fié - SWIATKIEWIEZ - Mmes PERIN-BESNARD – JAILLOUX – SANTERRE –

Excusées – Mme PERRIGAULT – PACHET – THEVES donne pouvoir à M. GUILBAULT

Secrétaire de séance : M. Richard SWIATKIEWIEZ

-==oOOo==-

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Didier GUILBAULT, Maire, approuve le procès-verbal de la précédente réunion.

.SMAEP DE LA BASSE VALLEE DE L'INDRE

Le conseil approuve les conditions financières de retrait de la communauté de communes du Véron du Syndicat mixte d'alimentation en eau potable de la basse Vallée de l'Indre, où elle siège en représentation – substitution de la commune de Huismes.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Le conseil accepte des virements de crédit en section d'investissement du budget de l'exercice en cours.

SUBVENTIONS

Le conseil attribue les subventions suivantes au titre de l'année 2009 :

- Entente sportive : 1 525 €
- Comité des fêtes : 610 €
- Club des anciens : 610 €
- Chorale des Baladins des bords de l'Indre : 80 €
- Comité local des Anciens Combattants : 450 €
- Ecole intercommunale de football Rigny-Ussé – Rivarennnes – St Benoît-la-Forêt – Bréhémont : 600 €
- CLAAC à Chinon : 504 €
- Coopérative scolaire de St Benoît-la-Forêt : 938 €
- APE « trivillage » 150 €
- Amicale des chasseurs : 300 €

TRANSPORT SCOLAIRE DU SECONDAIRE

Le conseil octroie aux parents d'élèves une subvention de 33.33 € par élève au titre du transport scolaire 2008/2009.

TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX

Le conseil modifie le tableau des emplois communaux.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil confirme au Syndicat intercommunal d'énergie 37 le maintien du projet d'effacement du réseau de distribution publique d'énergie électrique « Le Brosseau » - VC 304 et 319 – tranche 2.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

Le Maire